

AVIS AU PUBLIC

Demande d'occupation du domaine public communal

Lieu d'implantation de l'activité : Parking de Günzburg

Nature de l'activité : Fête foraine Année 2019

Date : ouverture au public du 9 février 2019 au 3 mars 2019 (arrivée le 4 février 2019 – 14 h au plus tôt et libération des lieux le 4 mars 2019 au plus tard)

Le public est informé que la Ville de Lannion organise sur le domaine public une fête foraine comprenant des manèges enfantins, des manèges pour adultes, des attractions pour enfants, des attractions et loteries pour adultes, des stands de petite restauration

Cette occupation du domaine public communal devra, pour être autorisée, respecter les prescriptions suivantes :

- arrêté municipal n° DSG_2017_0174 en date du 18 octobre 2017 portant règlement intérieur de la fête foraine
- charte individuelle d'accueil des industriels forains année 2019

Cette occupation sera soumise à redevance et dépôt d'une caution dont les montants seront fixés par le conseil municipal de Lannion.

Toute personne intéressée pour solliciter une demande d'occupation du domaine public communal sur la commune de Lannion dans le cadre de la Fête foraine est invitée à transmettre son dossier complet avant le 18 janvier 2019 – 12 h à Monsieur le Maire de Lannion – BP 30344 – 22303 LANNION CEDEX ou remise en mains propres auprès de la Police municipale -11 boulevard Louis Guilloux).

Le dossier de demande comprend :

- l'arrêté municipal n°DSG_2017_0174
- la charte individuelle d'accueil
- le formulaire

Les pièces peuvent être retirées soit auprès de la police municipale (11 bd Louis Guilloux) soit en les téléchargeant sur le site Internet de la ville de Lannion (www.lannion.bzh)